



Lançon-Provence

Hôtel de Ville  
Place du Champ de Mars  
13680 Lançon-Provence

Tél. 04 90 42 98 10  
Fax 04 90 42 90 18

E-mail : mairie@lancon-provence.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## COMMUNE DE LANÇON-PROVENCE

Lançon, le 26 juin 2014

Madame Laurence **FAUGERE**  
Présidente Environnement  
Lançonnais  
622, Chemin de Notre Dame

**13680 LANCON-PROVENCE**

**Nos réf : MM/RA/SM**  
**Départ : 2014 / 1807**  
**Objet : DSP La Vautubière**

Madame la Présidente,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour information le CR de la réunion technique du 10 avril 2014 du CSDND La Vautubière.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Michel **MILLE**

PJ : 1 CR

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 AVRIL 2014  
CSDND LA VAUTUBIERE**

*Objet* : Point technique sur le suivi des eaux souterraines.

***Présents:***

M. Mounier, DREAL PACA  
M. Laurent, DREAL PACA  
M. Méou, Agglopoie Provence  
M. Rapezzi, SMAV  
M. Vesperini, SMAV  
Mme Escavy, SMAV  
M. Dauphin, BE EKOS  
M. Bozonat, SETIS

Mme Bargin, Agglopoie Provence excusée

***Résultats d'analyses de la campagne du 1er trimestre 2014 :***

Les prélèvements ont eu lieu début mars 2014.

Les résultats d'analyses montrent une conductivité sur F2 sensiblement plus basse que lors de la précédente campagne (de l'ordre de 7 500  $\mu\text{s}/\text{cm}$ ).

Les valeurs de conductivité sur F4 et F6 sont respectivement de l'ordre de 2 500 et 1 000  $\mu\text{s}/\text{cm}$ .

La baisse de la conductivité constatée sur F2 peut correspondre à l'effet des fortes pluies constatées au cours des semaines précédant la campagne de prélèvement.

Les résultats complets de cette campagne seront transmis par SMAV respectivement à la DREAL et à Agglopoie Provence.

Il est également acté que SMAV/EKOS intégreront l'historique des résultats d'analyse par point de prélèvement sous la forme de tableaux excel régulièrement mis à jour et transmis à la DREAL et à Agglopoie Provence.

A cet effet SETIS adressera à EKOS les données qu'il avait consolidées en 2011.

***Protocole de pompage des eaux souterraines :***

EKOS présente le protocole prévisionnel établi pour le pompage des eaux souterraines à partir de F2.

Un exemplaire du document correspondant sera adressé à la DREAL par SMAV.

Il s'agirait de pomper dans un premier temps pendant 72 h à raison de 2 m<sup>3</sup> par heure.

Puis, chaque jour, par période de 12 h durant 3 mois.

Ces essais permettront peut-être de déterminer des paliers et un rythme plus fin de pompage.

Ce protocole intègre les dispositions techniques relatives à la création d'un bassin tampon de 2 000 m<sup>3</sup> environ. Comme décidé lors de la réunion du 23 janvier 2014 SMAV devra assurer dans le cadre de ces travaux, le cas échéant, la traçabilité précise des quantités de déchets déplacés et des zones d'exploitation mobilisées (casier ancien, casier actuel) ainsi que la durée des opérations. SMAV doit rencontrer Monsieur le Maire de La Fare les Oliviers pour expliciter le projet.

Monsieur MEOU fait remarquer qu'au-delà du pompage il faut prévoir et anticiper le traitement des volumes correspondant. Or, la capacité disponible au niveau de l'évaporateur du site ne paraît pas adaptée (1 m<sup>3</sup>/j contre un volume trimestriel pompé de près de 2 000 m<sup>3</sup>).

Monsieur MOUNIER confirme cette position et demande que SMAV propose plusieurs scénarios de prise en charge des volumes d'eaux souterraines pompés (ex. : traitement sur un site extérieur, traitement in situ par une unité mobile). Dans le cas d'un traitement in situ (ex. : osmose inverse), SMAV doit préciser le devenir des concentrats.

#### ***Limitation de la production de lixiviats :***

Monsieur BOZONAT suggère à SMAV de réduire la surface en exploitation et ouverte aux pluies météoriques en apposant, sur les zones temporairement non exploitées, des matériaux étanches. Ces matériaux seraient à déplacer/replier en fonction de l'évolution de l'exploitation.

Les eaux collectées sur les surfaces couvertes par de tels matériaux étanches n'entreraient donc pas en contact avec les déchets et pourraient alors être dirigées vers les bassins destinés aux eaux périphériques non polluées.

SMAV a d'ores et déjà envisagé cette solution qui devrait être prochainement testée.

SMAV tiendra la DREAL et AgglopoLe Provence informées de l'avancée de cette opération.

#### ***Stratigraphie de la conductivité :***

Sur proposition de Monsieur BOZONAT, il est acté que SMAV/EKOS étudieront la possibilité d'établir une stratigraphie de la conductivité au sein de l'ouvrage F2. Le pas de mesure pourrait être de 5 m.

#### ***Bilan hydrique :***

Le bilan hydrique trimestriel (3<sup>ème</sup> trimestre 2013) remis par SMAV met en évidence une quantité importante d'eau qui serait actuellement stockée au sein du massif.

SMAV confirme que le pompage se fait actuellement en continu et reste en adéquation avec la capacité de l'évaporateur.

La DREAL demande que SMAV formule des propositions de traitement complémentaires (ex. sur un site externe) au cas où les capacités de l'évaporateur s'avèreraient insuffisantes.

---

La prochaine réunion est fixée au jeudi 26 juin 2014 à 10h00, sur le site du CSDND.

Les actions définies ci-dessus doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais par l'exploitant.

La DREAL et AGGLOPOLE PROVENCE devront être informés de l'avancée de ces actions et de toute difficulté rencontrée.